

L'accord des couleurs est particulier.

- Soit l'adjectif désigne seulement une couleur
- Soit la couleur est désignée par 2 adjectifs
- Soit un nom de « chose » est utilisé comme adjectif de couleur



L'adjectif désigne seulement une couleur :

→ dans ce cas, l'adjectif s'accorde en genre et en nombre avec le nom qu'il qualifie.

Ce chien noir → ces chiennes noires

C'est le cas pour les adjectifs : noir, blanc, rouge, bleu, jaune, vert...

La couleur est désignée par deux adjectifs :

→ dans ce cas, les adjectifs ne s'accordent jamais avec le nom qu'ils désignent.

Ce pull jaune pâle → ces pulls jaune pâle

C'est le cas quand 2 adjectifs sont réunis pour indiquer une couleur précise : rouge vif, vert foncé, bleu turquoise...

La couleur est désignée par un nom de chose

→ dans ce cas, les adjectifs ne s'accordent jamais

Son œil marron → ses yeux marron (= de la couleur du marron)

C'est le cas pour les couleurs cerise, orange, framboise, noisette.....

→ **SAUF** : rose, écarlate, mauve, pourpre et fauve. Ces adjectifs s'accordent avec le nom.